

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Création KA en liquidation, Chavannes-près-Renens***
 2. *Décision d'annulation par: l'assemblée générale extraordinaire*
 3. *Date de la décision: 09.01.2002*
 4. *Echéance de préavis des créances: **27.02.2002***
 5. *Adresse pour la déclaration des créances: Agraphe, arts graphiques SA, liquidateur, En Budron B4A, 1052 Le Mont-sur-Lausanne*
 6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
 7. *Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit, le cas échéant, de procéder à une répartition anticipée.*
- M. Laurent Besso, notaire
1002 Lausanne
(00311202)

Première publication